

L'Écho du Buisson

AVEC RÉUSSIR ENSEMBLE VERRIÈRES LE BUISSON, ENTREZ DANS LES COULISSES DE NOTRE VILLE

ACTUS p. 1

► Comment en est-on arrivé là ? ► À Verrières, les trottoirs c'est pour les autos ► N'entassons plus, ne gâchons plus : donnons... à d'autres Verriérois ► En passant par la Bretagne ► Jeter ? Pas question ! Réparons ensemble ► Photo mystère

FOCUS p. 2

► PLU : ne pas tomber dans le panneau !

SOCIÉTÉ p. 3

► Forêt, entendez-vous l'Écho ? ► Une forêt amputée : le pot de terre contre le pot de fer !

CULTURE p. 4

► Le coin des livres ► Chroniques BD ► Les mots croisés d'Emmanuel ► Droit à la prise : où en est-on ? ► Jeux d'esprit

Une publication de REVB

www.reussirensembleverrieres.fr

Imprimerie Grillet - Vélizy -

Papier PEFC - Tiré à 7000 ex. -

Conception graphique : Artélio

Illustration du titre : Anne Allier

Photos DR



Rédaction : Emmanuel Collin, Catherine Gal, Emmanuel Godoy, Vincent Hulin, Françoise Jestin, Françoise Marchenoir.

Contact : echo.vlb@reussirensembleverrieres.fr

Cette publication est distribuée gratuitement. Pour nous soutenir, vous pouvez faire un don (ouvrant droit à réduction d'impôts) sur : <https://www.helloasso.com/associations/reussir-ensemble-verrieres-le-buisson>

Édito

Merci de vos retours enthousiastes sur le premier numéro de l'Écho : cela confirme notre besoin à tous et toutes de disposer de réelles informations, sans le filtre de la communication politicienne, nouvelle spécialité de la majorité.

Au programme de ce numéro, des sujets importants comme l'urbanisme, le logement, notre forêt, le stationnement... Notre quotidien, en somme. Vous le pressentiez sûrement, mais vous n'en sortirez que plus convaincus : tout cela prend une bien mauvaise tournure, sans concertation ni information de la part de celles et ceux dont c'est normalement le rôle que de l'organiser.

Nous tentons à notre niveau de corriger tout cela et continuerons tant que nous le pourrons.

Bonne lecture !
Vincent Hulin



Actus

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

L'édifice érigé à l'angle de la rue des Porcherets et de la voie de Chatenay ne cesse d'interroger. Ce bloc disgracieux, inachevé avec des matériaux de construction brut et, qui plus est, cerné de palissades de chantier métalliques qui ne demandent qu'à se détacher, ne rentre dans aucune catégorie autorisée dans ce secteur... classé. Les entreprises y sont proscrites et pourtant tout porte à croire que l'activité de ce lieu n'est pas d'abord résidentielle. Comment dès lors le propriétaire a-t-il contourné les services instructeurs de la ville ? La ville l'a assigné au tribunal mais ne pouvait-on pas arrêter plus tôt ce projet qui, dès le départ, s'avérait « hors norme » ?



Pour tous les voisins (et passants) qui - heureusement - respectent les procédures, avant, pendant, et après la construction, c'est un véritable camouflet. Une mise au point rapide s'impose.

FM

N'ENTASSONS PLUS, NE GÂCHONS PLUS : DONNONS... À D'AUTRES VERRIÉROIS

Offrir une seconde vie à nos meubles, objets, vêtements ou livres en les donnant aux associations ou en les proposant sur des plateformes dédiées est une évidence. Mais savez-vous qu'il existe un groupe Facebook de Verriérois spécifiquement consacré à cette activité ?

Le fonctionnement est simple : le groupe est « fermé », ce qui signifie que toute inscription (gratuite) est soumise aux administrateurs afin de protéger les membres : pas de publicité, pas d'échanges suspects ou illégaux... Le site est réservé aux personnes habitant Verrières et alentour. Au-delà de dons utiles, la remise de l'objet donné est toujours l'occasion de rencontres entre voisins. Alors si vous avez un profil Facebook, allez jeter un regard sur le groupe « Donne à Verrières le Buisson ».

FJ



À VERRIÈRES, LES TROTTOIRS C'EST POUR LES AUTOS

Hormis les rues à stationnement alterné et les quelques rues où les places sont identifiées, force est de constater que pour le reste de la ville, c'est : « gare qui peut » ! Faute de règles clairement énoncées et d'un contrôle suffisant, beaucoup de trottoirs deviennent des zones de stationnement, les rendant, de fait, inaccessibles aux piétons. Ne parlons même pas d'une poussette. Ne pourrait-on pas sacrifier un trottoir, dédié aux voitures, et garder - voire aménager - l'autre côté pour les piétons comme cela se pratique ailleurs ? La palme revient au centre-ville où l'absence de bordure de trottoir relègue de facto le piéton au rang de gêneur et le contraint le plus souvent à prendre le risque de descendre sur la chaussée.

FM



EN PASSANT PAR LA BRETAGNE

Les marcheurs qui empruntent le GR 34 du côté de Plogoff remarqueront cet hommage à la Résistance, notamment à Honoré d'Estienne d'Orves et ses compagnons.

EC



JETER ? PAS QUESTION ! RÉPARONS ENSEMBLE

Lancé à Verrières le samedi 2 avril le Repair Café a déjà connu un beau succès.

C'est quoi un Repair Café ? Un « café » de réparation : un atelier, libre et gratuit, consacré à la réparation d'objets divers, organisé au niveau local entre personnes de la commune. Les rencontres ont lieu dans un local où des outils sont mis à disposition afin de réparer l'objet apporté avec l'aide de bénévoles. Une boîte à dons est mise à disposition pour ceux qui souhaitent contribuer ; cela permet d'acheter des outils et des boissons dont le café puisque la convivialité est de mise !

À ce jour le champs des objets à réparer est le **petit électroménager et l'informatique**. L'activité a lieu **un samedi après-midi par mois hors congés scolaires au Relais, 64 rue d'Estienne d'Orves au sein du CLUB ABC**.

REPAIR CAFE

Prochains rdv : 24 sept, 12 nov. et 10 dec. Le Repair Café apprend à voir autrement ce que l'on détient et à en redécouvrir la valeur. Il favorise un changement de mentalité, condition première à une société durable construite par tous.

Lancé en 2003 par une hollandaise, la fondation Repair Café recense 2000 Repair Cafés en Europe dont 300 en France. Cette activité permettra d'éviter le gaspillage du tout jetable, d'augmenter son pouvoir d'achat et de développer une communauté de Réparateurs-Bricoleurs. Si certains d'entre vous souhaitent être bénévole réparateur, contactez la responsable, Catherine Gal : repaircafé91370@gmail.com

CG

PHOTO MYSTÈRE :



Non juste un monstrueux tas de terre sur le chantier, rue Jean Jaurès. On peut d'ailleurs s'interroger sur le nombre d'arbres qui se tenaient au même endroit, il y a encore quelques semaines. « Verrières Ville arboretum »...

PLU : ne pas tomber dans le panneau !

En mars 2019, la municipalité de Verrières-le-Buisson adoptait son PLU sans coup férir, contre l'avis de l'opposition et celui de nombreux Verriérois, furieux et dépités. Un PLU « protecteur » de notre ville, à en croire alors François-Guy Trébulle.

FM / VH

Ndlr : l'urbanisme étant friand d'acronymes nous les avons répertoriés en fin de texte afin de faciliter la lecture.

Mal engagée, cette révision du PLU¹ initiée en 2015 avait en effet suscité l'ire de nombre de riverains découvrant, entre 2016 et 2018, les choix faits par la commune pour répondre aux dispositions des lois Grenelle et ALUR². Deux objectifs étaient en effet visés : 15 % d'augmentation de la population imposés par le SDRIF³ et 25 % de logements sociaux exigés par la Loi SRU⁴ d'ici 2025. Des objectifs somme toute atteignables, et qui s'imposent partout en France sans que cela ne conduise forcément à fracturer la population comme cela s'est fait à Verrières-le-Buisson.

UNE RENTRÉE 2021 RICHE DE PROJETS

Sans plus d'informations depuis, sinon des rumeurs, les Verriérois ont vu émerger des panneaux d'affichage, pas toujours là où on les attendait...

En préambule au conseil municipal du 20/09/2021, la majorité municipale a présenté les opérations validées par un permis de construire délivré par le Maire entre mai et juillet 2021, à l'exception du projet Dieudonné dont le permis remonte à 2018.

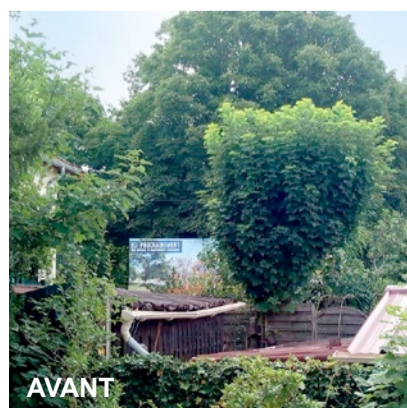
Sur ces bases, doivent sortir de terre prochainement, avec des chiffres à prendre avec des pincettes tant les informations sont partielles et floues :

> **Autour du moulin de Grais** : le bailleur Emmaüs (re)construit 92 logements (100% sociaux) répartis en 5 bâtiments (R+4), en remplacement d'un ancien démolit (-39 logements) et d'un parc pourtant identifié dans le PLU comme espace vert et de détente, soit 53 nouveaux logements. L'ensemble de la zone comptera 228 logements et 206 places de parking ; soit 74 % des besoins. En social, la place de parking est de 0,5 par logement.

> **Rue de l'Abreuvoir** : 77 logements dont 31 sociaux et 46 en accession, en plusieurs petits collectifs, 130 parkings en sous-sol en lieu et place de garages en surface et de 4 maisons. De belle facture, on peut craindre la densité de logements dans un secteur déjà dense en habitat collectif et qui risque l'engorgement de véhicules à certaines heures. D'autant plus dans une rue étroite et en pente.

> **Avenue Gabriel Péri/Ménoret** : 47 logements à venir dont 19 sociaux et 28 en accession, 89 places de parkings.

> **Rue Jean Jaurès/Dieudonné** : 51 logements dont 21 sociaux et 30 en accession, répartis en petits collectifs et 13 maisons individuelles en bande. 89 places de parking sur 1 ha à l'origine boisé. Démarré à l'automne 2021, ce chantier s'accompagne de la destruction totale d'arbres plus que centenaires, qui faisaient la richesse de cette parcelle : était-ce justifié sinon pour le confort de rotations des engins ? Pour une ville arboréum le choc est violent et désolant, d'autant que l'engagement était clairement de maintenir certains arbres. Mais on est priés de croire que le PLU est « protecteur ».



Au total 228 logements programmés à l'échéance de 2 ans, sans retards de chantier ni avaries, sur 4 sites dont 2 seulement (OAP⁵) étaient prévus en mars 2019. D'autres « fronts » se sont ouverts récemment :

> **Rue Marie et Pierre Curie** : un projet 100 % social (bailleur Toit et Joie) de 36 logements qui accueilleraient un foyer de jeunes travailleurs et des logements sociaux. Un projet prévu en lieu et place d'une prairie utilisée par les habitants comme aire de jeux, au milieu d'un quartier pavillonnaire.

On peut s'étonner de ce choix excentré - hors transports et commerces - pour un public pas ou peu motorisé ainsi exilé au bout de la ville...

> **Rue de Bièvres/rue de Paris** : des banderoles sont réapparues face à un projet de construction très flou sur lequel les informations manquent. Sur ces deux derniers projets, il semble que l'on atteigne le 100 % social. Un rattrapage pour tenir les chiffres ? Une posture inquiétante de la majorité puisque le PLU garantissait un maximum de 40 % de logement social dans chaque projet afin de respecter une mixité qui - admettons-le - faisait jusqu'ici honneur à notre ville.



UNE VICTOIRE DES RIVERAINS

Les 2 autres OAP du PLU de 2019 situées sur les terrains **Léon Maugé** (20 logements) et du **Bua** (50 logements au total) sont aujourd'hui gelées. Un recours est toujours pendant, mais la mairie a promis de les requalifier en usage collectif, square, terrain de jeux, etc. dès le recours épuisé. Une victoire pour les associations de riverains qui ont démonté, pierre par pierre, ces élucubrations urbanistiques. Toutefois, seule une modification du PLU validée en conseil municipal, actant ces décisions, leur permettra de retrouver la sérénité après cette longue bataille. Modification qui se fait attendre depuis l'annonce faite en 2020 de l'abandon de ces zones.

Il faut saluer ici l'opiniâtreté et la persévérance des associations de riverains qui n'ont jamais désarmé face à la surdité de la majorité, menant des actions de protestation mais aussi d'information à l'attention de tous les Verriérois. Les banderoles pavoisant la ville n'ont pas manqué d'interpeler, bien au-delà de Verrières. Aux prix d'actions juridiques, ces associations ont engagé des recours devant la juridiction administrative.

LES PROGRAMMES DU PLU DE MARS 2019

En mars 2019, l'objectif visé par la commune à terme était de 1455 logements à construire répartis dans un premier temps sur les 4 OAP (Maugé, Bua, Dieudonné/Jaurès et Gabriel Péri/Ménoret), et les 2 périmètres d'études, le long du Bd Foch et sur la ZAE⁶ des Petits Ruisseaux. Les cartes sont désormais rebattues avec de nouveaux projets, qui présentent néanmoins de grosses inconnues :

> **Bd Foch** : un projet d'envergure enveloppant la Poste et la zone d'Intermarché + commerces où il est question de concentrer 150 logements. Des maisons individuelles ont d'ores et déjà été préemptées. Ce projet qui a fait l'objet d'une étude (Atopia) est en cours.



Si le secteur mérite à coup sûr une rénovation, encore faudrait-il que l'on en reparle officiellement et que l'on en débâte lors d'une concertation publique, par exemple !

> **ZAE des Petits ruisseaux** : cette dernière avait pour vocation de devenir un écoquartier mixte habitat/activités. Un calcul pour le moins étonnant puisque l'objectif serait de créer 514 emplois alors que la transformation de la ZAE en détruirait 564 emplois : soit quelque 1060 à créer, une gageure !

À ce jour sur la ZAE, l'EPFIF⁷ a préempté un bâtiment de 4741 m², mais on n'en sait pas plus. Certains projets d'agrandissement auraient été refusés à des entreprises de la ZAE. Le projet d'écoquartier avance donc... à bas bruit.

Trois autres projets (Centre technique municipal, ZAE des Gardes, Place de l'Europe) sont encore flous : zones mixtes logements/entreprises, déplacements du centre technique à la place des tennis du stade Robert Desnos...

LES AUTRES AXES

À côté de ces projets, la majorité ne présente aucune stratégie d'accompagnement : pas de vision à long terme concernant les déplacements, les infrastructures scolaires ou sportives, les commerces, compte tenu de l'arrivée de ces nouveaux Verriérois. Une demande faite dès l'adoption du PLU, qui aurait donc pu être travaillée en amont.

Aucun projet de rénovation du centre-ville qui présente pourtant bien des immeubles vétustes, voire inhabités (rues d'Estienne d'Orves et Maurice Berteaux par exemple...) ne dispensant pas une image très attractive de notre ville. Le commissaire enquêteur l'avait pourtant mentionné dans ses conclusions en 2018, en recommandant de prendre contact avec l'ANAH⁸.

Un centre-ville attractif, c'est une zone de chalandise plus dynamique !

ET ENSUITE

Curieuse tactique que celle de la majorité qui refuse la concertation avec les riverains au prétexte « qu'ils ne seront jamais d'accord », et entraîne les habitants alertés de manière fortuite à se fédérer en associations de défense pour faire valoir leur avis. Que d'énergie et d'argent dépensés là où la parole dénouerait bien des tensions !

On le voit donc, beaucoup de questions en suspens et d'inquiétudes chez nos concitoyens qui se sentent menacés par un PLU qui ne les protège pas et par des projets ourdis en toute discrétion. Ne serait-il pas temps de présenter une vision à moyen terme, 5 à 10 ans, du devenir de notre ville et d'y associer ses habitants, lesquels peuvent aussi avoir des avis pertinents et éclairés sur ces questions sensibles qui font leur quotidien ? Il serait temps de les écouter.

Depuis mars 2019, ce PLU présente un **changement notable dans le Règlement** (partie 4 du PLU) et les dispositions applicables à la **zone UH⁹**, (largement majoritaire sur notre ville, cf partie 4.1 - Plan de zonage) : celle-ci étant décrite comme « **Une zone d'habitat individuel peu dense avec jardins** ». Il est pourtant mentionné en rappel (p.73) : « *Concernant les nouvelles constructions à usage d'habitation, il n'est plus possible de distinguer habitat individuel et habitat collectif* ». Des esprits chagrins y verront une contradiction avec la définition même de la zone UH. Mais que l'on se rassure, le règlement imposera toujours à tous les bâtiments une hauteur maximale de 7 m à l'égout du toit et 10 m au faîtage. Pour les autres règles se rapporter au règlement de la zone UH et suivantes (pages 73 à 90).

Pour ceux qui souhaitent mieux comprendre ses enjeux, le dossier est consultable sur le site de la Ville.

Lexique

- 1 PLU : Plan Local d'Urbanisme)
- 2 ALUR : Accès au Logement et Urbanisme Renoué
- 3 SDRIF : Schéma directeur de la région Île de France
- 4 SRU : Solidarité et Renouement Urbain
- 5 OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation
- 6 ZAE : Zone d'Activité Économique
- 7 EPFIF : Établissement Public Foncier d'Île de France
- 8 ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat
- 9 UH : Usage d'Habitation

FORÊT, ENTENDEZ-VOUS L'ÉCHO ?

Avec son titre emprunté à Jack London, le Mensuel d'octobre 2021 promettait une immersion en forêt, un lieu cher aux Verriérois. Ce fut une jolie promenade sur cinq pages qui nous a laissés sur notre faim : du débat en cours sur la campagne de coupes, il ne fut pas question. Trop polémique ! Or, avec une "envie de forêt" aiguisée par la pandémie, tout Verriérois se sent légitime à réclamer un état des lieux sur ce qu'il considère comme un bien commun.

FM/EC

L'article du Mensuel laisse à penser que tout va pour le mieux dans la forêt domaniale de Verrières, gérée par l'ONF. Pas si sûr à en juger par les polémiques qui ont enflé sur les réseaux après des coupes qui ne sont pas passées inaperçues.

Loin de nous l'idée d'alimenter la charge contre un organisme dont les moyens - financiers et humains - se réduisent depuis plusieurs années. Sur la seule année 2021, les articles sur le sujet ont explosé ; la forêt soulève de nombreuses questions. Jusqu'à susciter des Assises de la forêt et du bois au niveau national pour débattre de ces enjeux.

Pour ne citer qu'une prise de position parmi d'autres, en février 2021, deux scientifiques (François Ramade, professeur honoraire d'écologie à l'université Paris-Saclay et Annik Schnitzler, ancienne professeure d'écologie à l'université de Lorraine) ont dressé pour *Le Monde* un portrait accablant de la gestion des bois et forêts périurbains par l'ONF : « *Il est temps de prendre en compte l'absolue nécessité de conserver la naturalité des forêts* ». Un titre auquel font écho les reproches virulents exprimés lors de la réunion publique du 30 juin 2021 entre l'ONF, des élus de la municipalité de Verrières, des riverains et des membres de l'association Les Amis du Bois*. Si l'on en juge par le compte-rendu rédigé et partagé par Les Amis du Bois, le ton était très à charge contre l'ONF. En cause, les coupes effectuées durant l'hiver 20/21 qui ont mis en émoi les promeneurs malmenés par le Covid, venus chercher du réconfort dans le bois. Un élu de la majorité s'est même permis de parler « *d'un travail de sagouin* » pour décrire l'abattage réalisé. On a entendu des termes plus amènes et experts !

Nous avons voulu en savoir plus et sommes allés à la rencontre d'un technicien forestier, que l'on appelait avant garde-forestier. Ces femmes et ces hommes passionnés qui se désespèrent de voir leur métier dévalorisé et d'être les souffre-douleurs des promeneurs, ont en effet beaucoup à nous dire. Gérald Sivry nous a reçus dans son univers, au cœur de la forêt.

L'Écho : après cette réunion, on a envie de dire : « pourquoi cette hostilité ? »

• **Gérald Sivry** : Dès que l'on touche aux arbres, on est pris à partie et les gens ne comprennent pas la différence entre un bois et un parc. Il faudrait que tout soit bien rangé mais une forêt c'est vivant et naturel en même temps. Le métier de forestier consiste à concilier le milieu naturel végétal et animal et les promeneurs, tout en jonglant avec les contraintes climatiques. Le calendrier est contraint, car nous devons respecter les cycles de reproduction de la faune et du végétal ; la période d'intervention en forêt est brève ; il faut travailler en automne et en hiver. Quand il pleut les engins s'enfoncent et créent des ornières. On nous reproche ces ornières provoquées par des engins énormes mais on ne peut plus travailler avec des chevaux ! Les budgets ne le permettent pas (sauf sur des chantiers particuliers subventionnés comme la Vallée-aux-Loups) et les bûcherons sont trop peu nombreux. Rappelons que bûcheron est un métier très dur et les machines aident aussi à ne plus se casser le dos ! L'idéal serait des engins calibrés pour notre forêt, mais peu de sociétés en ont et comme on travaille avec des marchés, on choisit en fonction du calendrier, au regard des moyens que l'on a... qui ne sont pas corrélés aux exigences du public.

On voudrait aussi une remise en état du terrain, mais cela signifie d'autres engins et ça fait plus de mal que de bien car en décompactant avec des machines, on suroxyde le sol, on dégrade l'humus qui émet du CO₂. Donc on laisse la nature reprendre ses droits. La gestion forestière est un compromis permanent entre le public, la récolte de bois et la biodiversité.

Lors de la récolte, les branches de diamètre inférieur à 8 cm sont laissées sur place



pour nourrir la vie du sol et constituer l'humus. C'est dans les rameaux (branches sur lesquelles se trouvent les bourgeons) que l'on trouve le plus de minéraux.

Q : L'ONF vit de la vente du bois : la tension actuelle a-t-elle un impact sur votre travail ? Peut-on craindre une surexploitation ?

• La mise à l'arrêt de l'activité mondiale par la pandémie, puis le redémarrage brutal, et surtout la demande chinoise et américaine, ont généré une forte tension sur le marché du bois : mais la hausse des prix n'a pas d'influence sur la sylviculture. La décision de récolter un arbre relève d'un choix technique lié à l'objectif du plan de gestion de la forêt. C'est seulement après l'abattage que les bois sont valorisés ; cela consiste à les trier en fonction des caractéristiques (diamètre, rectitude, nœuds...) et d'en définir l'usage (charpente, menuiserie, chauffage...). Nous nous efforçons de favoriser les circuits courts.

Sur la forêt de Verrières, comme dans d'autres forêts, nous notons un dépérissement du châtaignier et du frêne dû à des maladies. Cela nécessite des coupes sanitaires sur des bois dégradés et donc difficiles à valoriser.

Q : Le rôle de l'ONF est large ; ne peut-on pas envisager un partage des tâches ?

• Le code forestier nous donne 3 missions : produire du bois, accueillir le public et protéger l'environnement. Or en péri-urbain, le public est de plus en plus exigeant et pas toujours respectueux. Nous déplorons les incivilités, vols, dégradations, dépôts d'ordures, etc. Il faut sans cesse faire de la pédagogie : rappeler aux promeneurs et cyclistes le respect de la forêt en empruntant les chemins existants et non en forçant, par des passages répétés des « pistes » qui génèrent de l'érosion. Respecter les panneaux d'information et les zones protégées, etc.

Mais l'ONF, avec sa multitude de métiers spécialisés, accompagne aussi des projets d'aménagement d'espace (voire en y créant du mobilier) et réalise des études et travaux comme l'élaboration de plans de gestion ou la plantation d'espèces adaptées au changement climatique. Un sujet qui nous préoccupe tous...

UNE FORÊT AMPUTÉE : LE POT DE TERRE CONTRE LE POT DE FER !

Coupée en deux par l'A86, puis amputée de quelque 6 ha par l'échangeur, notre forêt va perdre 3,7 ha supplémentaires par l'implantation d'un espace de remisage des rames du tram 10. Deux associations se sont battues en proposant des solutions alternatives.

En effet, tout projet dans une forêt domaniale doit :

- 1 Éviter les impacts environnementaux négatifs
- 2 À défaut les réduire sur place (exemple améliorer l'environnement immédiat)
- 3 Si rien de tout cela n'est possible, compenser en reboisant sur un site aussi proche que possible en appliquant un coefficient multiplicateur selon l'éloignement. Or dans notre cas on est passé directement au stade 3, le site retenu pour compenser se trouvant... au bois des Écrennes en Seine-et-Marne, à 65 km : ce qui ne compense en rien la perte de forêt périurbaine.

Il est à craindre que le projet ne revienne sur la table dans une version à peine modifiée !

UNE FORÊT MITÉE

Côté Châtenay-Malabry, les craintes se précisent : la Butte Rouge, exemple exceptionnel de l'urbanisme social de l'entre-deux guerres, est menacée de destruction à 80 % par les projets de la municipalité. Objectif : remplacer une partie des bâtiments en bordure du bois par des logements de standing ! Corollaire de ce projet combattu par plusieurs associations et remonté jusqu'au ministre de la Culture, un mitage de la partie boisée limitrophe de la forêt domaniale.

À Verrières également, il convient d'être vigilants, en particulier autour de Vaupéroux et du centre de la CAF prochainement vendu et convoité par des promoteurs.



DES ACTIVITÉS INOCCUPANTES :

On peut s'interroger sur la présence d'activités enclavées au sein même du bois :

■ *Le Pélican noir*, une librairie spécialisée située sur l'ancien site du CNRS, incongrue à cet endroit, dont les employés ont une dérogation pour circuler dans le bois en voiture. Une exception aberrante, contraire aux principes de respect de la faune et des promeneurs.

■ Et surtout le centre de tir de la DGSI, réactivé depuis le printemps 2020 sur la batterie de Bièvres. Qui a donc eu l'idée lumineuse d'implanter une telle activité au cœur d'une forêt périurbaine, par nature déjà fragile et en voie de classement en forêt de protection ? Les nuisances sonores ont été dénoncées avec force pétitions, sans résultat à ce jour, par toutes les associations locales et par la mairie de Bièvres auprès du préfet et du ministère de l'Intérieur. La municipalité de Verrières doit également s'y associer et demander la cessation de cette activité sur ce site. D'autant que ce bunker est cerné de clôtures barbelées nuisibles à la circulation de la faune.

Nous demandons que les mairies et associations unissent leurs forces pour libérer ces enclaves et les réintégrer progressivement au bois. Ceci permettrait en outre de limiter la traversée du bois aux seuls véhicules des exploitants forestiers et à la sécurité.

DES CITOYENS ET DES ÉLUS S'IMPLIQUENT

■ L'association **Les Amis du Bois de Verrières** existe depuis 25 ans. Animée par des citoyens très motivés, elle a pour objectif de contribuer à assurer l'intégrité et la protection (paysage, faune et flore) de la forêt de Verrières. Elle intervient auprès des acteurs en lien avec la forêt - ONF, élus, pouvoirs publics, autres associations - sur les méthodes de gestion sylvicole et de protection de la biodiversité, et sur les impacts de la pression urbaine. Porte-voix efficace, elle a accéléré la demande de classement en **Forêt de Protection** soutenue également par les Amis de la Vallée de la Bièvres. On lui doit aussi d'avoir relancé le **Comité de forêt** qui s'est tenu le 1^{er} décembre 2021.

■ La municipalité de Verrières a validé lors du CM de novembre 2021 la demande portée par Vincent Hulin de classement en Forêt de protection ; un processus long qui ne pourra pas être acté avant 2025. La ville de Châtenay-Malabry a refusé ce classement...

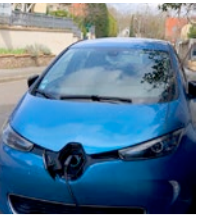
En débat :

■ Les parkings trop grands et qui incitent à venir en voiture à repousser en lisière (sauf accès PMR).

■ L'aspect respect du règlement doit être assuré par une police *ad hoc* (ex. police montée) et non par les promeneurs ! Ne faut-il pas renforcer les contrôles et verbaliser mais aussi renforcer la signalétique et faire plus de préventions ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Contrairement aux idées reçues la forêt française ne rétrécit pas, au contraire : entre 1840 et 2019, elle a doublé de surface et couvre aujourd'hui 16,9 millions d'hectares, soit un tiers du territoire national. Celle de Verrières en 1750 était aussi d'après les relevés de Cassini, moins étendue qu'aujourd'hui car les parcelles agricoles, comme partout en France, étaient plus nombreuses. Mais ce n'est pas une raison pour tailler dedans sans vergogne !



LE COIN DES LIVRES

Un jour ce sera vide, de **Hugo Lindenberg**
Éditions Christian Bourgois

Le narrateur, un enfant de dix ans, mal à l'aise dans une famille dysfonctionnelle dont il a un peu honte, passe l'été au bord de la mer avec sa grand-mère. Il rencontre Baptiste, qui vit au sein d'une famille « parfaite ». Une amitié immédiate et intense naît, et les deux enfants ne se quittent plus. Au fil des jours, les doutes émergent, le passé se dévoile, les apparences se craquèrent. Ce court premier roman, sensible et superbement écrit, est empreint d'une grâce extraordinaire, de quelques scènes lumineuses, et d'interrogations profondes. Il est plein d'optimisme aussi, montrant comment l'amitié peut aider à la construction d'un être, malgré les traumatismes de l'Histoire et le poids des silences.

Votre cerveau vous joue des tours, d'**Albert Moukheiber**
Éditions Allary, et en poche chez J'AI Lu

Pourquoi nous laissons-nous parfois abuser par les fake news ? Pourquoi sommes-nous certains d'avoir raison alors que nous nous trompons ? D'où viennent nos phobies ? Quelle logique ancestrale préside-t-elle à la peur de parler en public ?



En cherchant à assurer la cohérence du monde qui nous entoure, notre cerveau et ses mécanismes de défense nous font perdre notre lucidité, nous

enferment dans nos a priori, et altèrent certaines de nos capacités.

Docteur en neurosciences, psychologue clinicien, chargé de cours à l'université, Albert Moukheiber s'appuie sur de nombreuses recherches et exemples pratiques pour décortiquer le fonctionnement du cerveau et les biais induits ; par exemple l'effet Dunning-Kruger, aussi appelé biais de sur-confiance, « pic de confiance en nos capacités qui se manifeste chaque fois que nous découvrons un nouveau sujet et que les premières connaissances acquises nous poussent à croire que nous le maîtrisons », particulièrement mis en œuvre lors de la pandémie de Covid !

En explorant de nombreux autres biais, l'auteur nous pousse à nous interroger sur nos certitudes. Mais il nous donne aussi quelques clés pour surmonter certaines de nos angoisses en les replaçant dans l'histoire du développement cérébral. Passionnant et plus qu'utile !

FJ

DROIT À LA PRISE : OÙ EN EST-ON ?

Avec un million de véhicules rechargeables pour moins de 80 000 points de recharge ouverts au public, le sujet est brûlant. La recharge à domicile est plus que jamais incontournable.

Mais comment faire en habitat collectif ? C'est la question-clé du développement du marché. L'exercice du droit à la prise instauré en 2011 est désormais facilité et concerne tout locataire ou propriétaire disposant d'un emplacement privatif même extérieur et non couvert. **Mode d'emploi :**

- Soumettre le projet au propriétaire (copie au syndic) ou au syndic si l'on est propriétaire. Celui-ci a 3 mois pour invoquer un motif sérieux et légitime de refus devant le tribunal. Ce délai échu, les travaux peuvent commencer. L'AG des copropriétaires en sera informée.
- Un système de comptage permettant une refacturation doit pouvoir y être installé.
- Lors de la signature du devis une convention est passée entre le propriétaire et le syndic afin de préciser les conditions d'installation, de gestion et d'entretien du prestataire. En outre, les places de stationnement privatives des bâtiments neufs devront être prééquipées.

QUELLES SOLUTIONS POUR QUELS COÛTS ?

Les frais de matériel et d'installation sont à la charge du demandeur ; le coût varie selon la configuration et le type de borne choisi. Des sociétés spécialisées proposent de réaliser les démarches jusqu'à l'installation.

Pour information :

- **Prise standard** : sans installation spécifique (dès lors qu'elle est aux normes !) Temps de charge 10 à 12 h.
- **Prise renforcée** : plus sûre, charge de 7 à 9 h, pour un coût de 200 € environ.
- **Prise Wallbox** : charge rapide, 3 à 5 h, accès à diverses fonctionnalités, coût de 500 à 1200 €.
- **Bornes collectives** : plus encombrantes et coûteuses, mais frais partagés... Ajoutez les frais d'installation très variables, en moyenne 870 € pour une Wallbox.

LES AIDES DISPONIBLES

1 **Crédit d'impôt** : il couvre 75 % des dépenses d'achat et d'installation effectuées jusqu'au 31 décembre 2023, limité à 300€ par système et à 2 bornes.

2 **Subvention Advenir** : concerne les copropriétés et nécessite de faire appel à une offre en ligne labellisée pour ce programme (ex. Vinci Energies, Zeplug, Ccar, EDF, Proxiserve, Mobygreen...). Remboursement de 50 % du coût (achat + installation) plafonné à 960 € ht pour une borne à individuelle.

Il peut être pertinent d'opter pour une **solution collective** de la copropriété ; le plafond de l'aide passe de 960 à 1660 €.

Un vote majoritaire en AG devra trancher entre 3 options :

- 1> Déléguer à un opérateur : incontournable, il imposera des abonnements et un tarif au kWh plus élevé.
- 2> Financer et faire installer son raccordement individuel sur une alimentation collective. Compteur global et contrat souscrits par le syndic qui refacture grâce aux sous-compteurs installés sur les bornes.
- 3> La colonne horizontale : pour accélérer le déploiement, un décret en préparation prévoit de ne pas facturer les coûts de cette extension du réseau Enedis à l'intérieur de l'immeuble. Chaque propriétaire garde le choix du prestataire pour l'installation de sa borne et du fournisseur d'énergie.

Logivolt territoires, filiale de la Caisse des Dépôts a pour mission de faciliter la tâche des syndicats qui auront dès janvier 2023 l'obligation de réaliser une étude de faisabilité.

Affaire à suivre !

EC

CHRONIQUES BD

Pigalle, 1950
Éditions Dupuis, collection Air Libre, 125 p.

Cette BD rappellera aux amoureux de Paris l'ambiance des années 50 à 70. Le dessin couleur sepia d'Arroyo renforce le caractère sombre de ce polar et aussi l'atmosphère du Paris de ces années. Le scénario, signé par Christin (Valérian, Les phalanges de l'ordre noir, Partie de chasse, ...) fait découvrir à Antoine (dit Toinou) Pigalle, ses cabarets et son milieu. Est-ce par naïveté qu'il est entraîné dans leurs trafics et leur violence par toute une série de personnages truculents, typiques d'une époque pas si lointaine, et dont les surnoms même laissent rêveur : le Beau Beb, Pare Brise, Poing Barre... ?

La bibliomule de Cordoue
Éditions Dargaud, 264 pages

Ce road movie met en scène l'eunuque Tarid, responsable de la bibliothèque de Cordoue, l'esclave Lubna, cheffe des copistes et Marwan, ancien apprenti élève de Tarid devenu voleur. Poursuivis par une bande mercenaire berbère, leur périple les emmène vers Badajoz, pour tenter



de sauver quelques livres précieux chargés sur une mule, représentatifs d'une

culture universelle, d'un immense autodafé décrété par le vizir Amir qui a pris le pouvoir au détriment du fils trop jeune du calife al-Hakam II décédé.

Cette fable avec Wilfrid Lupano au scénario, est magnifiquement servie par les dessins de Léonard Chemineau et les couleurs de Christophe Bouchard. Les paysages du sud de l'Espagne sont somptueusement appelés.

Cette histoire qui se déroule en 976 entre en résonance avec l'actualité où des populistes confondent trop facilement Islam et islamistes par calcul politique. Le soutien à Amir de religieux radicaux opposés au règne du savoir rappelle aussi certaines actualités.

Cette BD sera aussi l'occasion de découvrir quelques briques de la civilisation arabo-musulmane et du foyer culturel qu'a été l'Al-Andalus, quelques grands philosophes, penseurs, scientifiques de cette civilisation... mais pourquoi cette mule est-elle si attirée par les ouvrages d'Al-Khwârizmî ?

EG

LES MOTS CROISÉS D'EMMANUEL

HORIZONTALEMENT

- 1 / essences nourricières 2 / rongeuse - donc vues - sciences po
- 3 / reconnaissance de caractères - organisation basque - pour les cinéphiles
- 4 / de trait ou de labour - chemin des bûcherons - château normand
- 5 / de Ôo à Vesoul - or au labo - mesures dans l'univers 6 / exploitation forestière
- 7 / de Sein à Vesoul - de Sein à Ôo - métal léger
- 8 / la faîne est son fruit - Do usé - dans le coup 9 / soutiens - sommées
- 10 / parties d'églises - crier au fond des bois 11 / infinitif 1^{er} groupe - espèces d'arbres
- 12 / négation - arturo pour Brecht - surnom : épices
- 13 / chauve souris du bois 14 / mathématicien Français du XVIII^e
- 15 / outil d'oiseau - camion forestier 16 / terreur affamée - fleuve Irlandais
- 17 / lisière du bois - Trenet chanta la 7 - certaine
- 18 / impair - train régional - en Bourgogne 19 / traineau vosgien - cervidé canadien

VERTICALEMENT

- A / sabots - son fruit est le gland - devoir de scout - coutumes
- B / outils du bûcheron - temps long - jamais d'autrefois
- C / les arbres y finissent parfois - boulot - adresse - le cerf s'en méfie
- D / règle - amélioré - génisse - conglomérat américain
- E / rescapées - états américains - chapelier Florentin
- F / s'entend avec elle - recommencé
- G / passage - mission du bûcheron - temps libre H / propre - ans - conduite
- I / rivière bavaroise - vieille colère - bon dormeur J / arbres élevés - attaches
- K / exclaffé - essence en bord de Bièvre - vu parfois dans le bois
- L / liquide nourricier - le bûcheron en a souvent une bonne - revenu de substitution
- M / petit perdu dans le bois - jamais sans conscience !

Solutions : <https://www.reussirensembleverrieres.fr>

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Une vraie alternative pour Verrières !

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1			8						12				
2													
3													
4			4			1							
5													
6											7		
7													
8			5							2			
9													
10													
11													
12													
13										10			
14													
15													
16											3		
17									6			9	
18													
19													

JEUX D'ESPRIT

Dans notre précédent numéro nous avons proposé un concours de haïkus sur le thème des fruits.

Nous avons été particulièrement touchés par le poème envoyé par **Myriam L** qui a remporté nos suffrages ; grand merci et félicitations à elle :

*Futurs fruits d'étés
Trahis par le gel de mai
Resterons figés*

Aujourd'hui, penchons-nous sur ces jeux de l'esprit que sont les **anagrammes**.

Des plus simples aux plus sophistiquées, elles ont parfois un écho étrange et ont inspiré les plus grands. Certains ont joué avec leur nom : ainsi PAUL VERLAINE se nomme lui-même PAUVRE LELIAN dans Les Poètes maudits ; BORIS VIAN multiplie les avatars BISON RAVI, BRISAVION, etc. et Marguerite de CAYENCOUR signe de l'anagramme imparfaite de YOURCENAR. On peut aussi jouer doublement, avec les lettres et avec le sens : UN VETO CORSE LA FINIRA pour RÉVOLUTION FRANÇAISE ; TOUT COMMENÇA DANS L'EAU pour LE COMMANDANT COUSTEAU...

Le jeu est infini.

Voici notre **nouveau challenge** : jouer sur le thème de Verrières. En attendant vos envois, voici notre anagramme qui vibre comme un cri : J'HABITE À VERRIERES LE BUISSON devient SANS BIEVRE ET BOIS JE HURLERAI par Jessica Trefonni.

FJ